

JH  
REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

**DECRET N° 2000-158 DU 29 MARS 2000**

Portant approbation du budget prévisionnel  
de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau  
(SBEE) pour l'exercice 2000.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
  - VU la loi n° 88-005 du 26 avril 1988, relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
  - VU la proclamation le 1er Avril 1996, par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
  - VU le décret n° 99-309 du 22 juin 1999, portant composition du gouvernement ;
  - VU le décret n° 97-47 du 14 février 1997, portant attributions, organisation et fonctionnement du ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique ;
  - VU le décret n° 99-514 du 02 novembre 1999, portant attributions, organisation et fonctionnement du ministère des Finances et de l'économie
  - VU le décret n° 89-123 du 30 mars 1989, portant approbation des statuts de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau (SBEE) ;
- Sur rapport conjoint du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique et du ministre des Finances et de l'économie ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 23 février 2000 ;

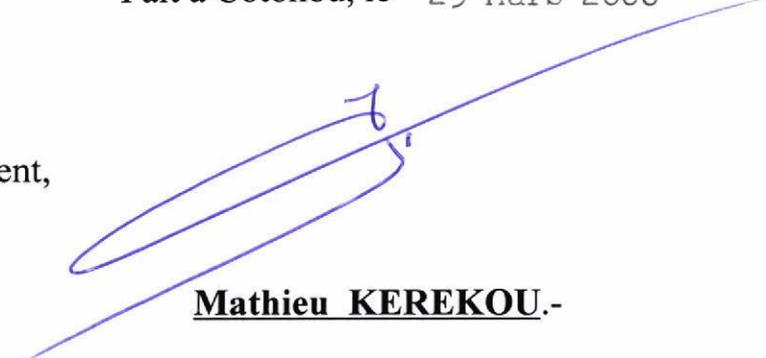
**DECRETE**

**Article 1er-** Est approuvé, le budget prévisionnel de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau (SBEE) pour l'exercice 2000 tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

**Article 2-** Le présent décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 29 Mars 2000

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Mathieu KEREKOU-**

Le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination  
de l'Action Gouvernementale, du Plan, du  
Développement et de la Promotion de l'Emploi,



**Bruno AMOUSSOU-**

Le Ministre des Finances et de  
l'Economie,



**Abdoulaye BIO-TCHANE-**

Le Ministre des Mines, de  
l'Energie et de l'Hydraulique,



**Félix Essou DANSOU-**

**Ampliations** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4  
MFE 4 MMEH 4 AUTRES MINITERES 16 SGG 4 DGM-DCF-DGTCP-  
DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA  
3 UNB-ENA-FASJEP 3 JO1.-